Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers

en vigueur au 01.04.26

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Au 1er avril 2026, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France évoluent.

Vous trouverez dans cette brochure « l'Extrait standard des tarifs », une synthèse des tarifs communs à la profession bancaire correspondant aux opérations les plus courantes. L'ensemble de ces prix est ensuite repris dans les rubriques concernées.

Vous retrouverez, pour chaque rubrique, un code couleur afin de faciliter la lecture du document ainsi que les repères visuels suivants :

►BON À SAVOIR Information utile pour une bonne utilisation de nos produits ou services.

▲ Services bancaires de Base : les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et mentionnés par le symbole ▲ dont notamment une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements et 2 chèques de banque par mois.
Les prestations identifiées par le symbole ● sont les prestations de base mentionnées par l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.

Les montants de nos services présentant un gel au niveau de leurs tarifs sont identifiables par le symbole →, les montants de nos services ayant subi une augmentation sont identifiables par le symbole ↗ et les services présentant une baisse de leurs tarifs sont identifiables par ↘.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet www.ca-paris.fr (1) et l'application mobile Ma Banque.

Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre agence ou votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

Ce document existe également pour les Professionnels/Associations/PME et pour les Entreprises.
N'hésitez pas à les consulter en ligne ou en agence.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

Extrait standard des tarifs[1]

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services du Crédit Agricole et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros[2]
Abonnement à un service de banque à distance sur Internet [3] (CAEL – Internet Virement Externe, téléphone fixe, SMS, etc.)	**Gratuit**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte temps réel de gestion)	1€
Frais de tenue de compte de dépôt[4]	1,50€/mois ↗
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47€/an ↗
Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé)	45€/an ↗
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	16€/an →
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement à l'international)[5]	1€/retrait À partir du 4e retrait/mois le cas échéant →
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2€/mois soit 24€/an →
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : [4]	
■ En agence	3,60€/opération
■ Par Internet	**Gratuit**
Paiement d'un prélèvement SEPA : [4]	
■ Prélèvement (frais par paiement de prélèvement SEPA)	**Gratuit**
■ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**Gratuit**
Commission d'intervention : [6]	
- Plafond de	8€/opération dans la limite d'une commission d'intervention par jour
- Plafond de	80€/mois

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(2) "Si le tarif est égal à zéro euro, la mention « Gratuit » peut être utilisée.

(3) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

(4) Non applicable pour les clients détenant un compte service, un compte à composer, une offre à destination des clients en situation de fragilité financière ou un abonnement (voir page 17 à 21) ainsi qu'aux comptes de dépôt des personnes qui leur sont rattachées.[7]
Non applicable pour les clients mineurs, les clients détenant une formule EKO by CA ou une formule Globe Trotter, ou pour les comptes en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois). ▲●

(5) La liste des pays de la zone Euro, de la zone SEPA et de l'Espace Économique Européen (EEE) figure en page 38.
Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non-membres de l'Espace Économique Européen (ex : Royaume-Uni, Gibraltar et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 34.

(6) Exonération de commission d'intervention en cas d'incident généré par un paiement par carte inférieur à 10€.

(7) Enfants mineurs, conjoint (marié, pacsé ou en concubinage) du titulaire de l'une des Offres Groupées de Services citées ci-dessus.

SOMMAIRE



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Frais de recherche de documents
- Zoom sur le Droit au Compte



BANQUE À DISTANCE

- Internet
- Application mobile
- Téléphone
- Services d'alertes par SMS



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Cartes
- Virement SEPA
- Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (TIP)
- Virement de trésorerie émis vers un compte en France
- Chèque



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Abonnements (Prestige – Premium – Essentiel)
- Offre groupée à destination des jeunes
- Offre à destination des clients en situation de fragilité financière
- Offre tarifaire spécifique à destination des clients suivis par le dispositif Point Passerelle
- Formule Eko by CA



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incident de paiement

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Autres opérations liées au crédit

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Épargne bancaire
- Placements financiers
- Droits de garde sur compte-titres et sur PEA

OFFRES JEUNES

- Cotisation carte
- Virements internationaux
- Découverts et crédits
- Épargne et placements financiers
- Assurance

BANQUE PRIVÉE

SUCCESSION

AUTRES SERVICES

- Abonnement à des revues

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Virements internationaux
- Chèques à l'international
- Divers
- Paiements par carte

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

- Protection des personnes
- Protection des biens
- Protection contre les risques de la vie quotidienne
- Autres assurances

OFFRES N'ÉTANT PLUS COMMERCIALISÉES

- Cartes
- Cartes avec paiement par crédit renouvelable
- Offres groupées de services
- Le Compte À Composer
- Offre Freasy
- Assurance et prévoyance
- Épargne

RÉSOUDRE UN LITIGE

MA BANQUE À DISTANCE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	**Gratuit**
Services Bancaires de Base [1]	**Gratuit**
Service d'aide à la mobilité bancaire (FACILIT)	**Gratuit**
Mobilité bancaire : liste des opérations récurrentes	**Gratuit**
Clôture de compte de dépôt ▲●	**Gratuit**
Transfert de compte interne au Crédit Agricole d'Ile-de-France	**Gratuit**

Relevés de compte

Relevés de compte	Papier	Électronique (e-Documents)
Périodicité mensuelle ▲●	**Gratuit**	**Gratuit**
Périodicité à la quinzaine [2]	2,10€/mois ↗	**Gratuit**
Périodicité décadaire [2]	3,60€/mois ↗	**Gratuit**
Envoi systématique d'extrait après mouvement	1,40€/mois ↗	**Gratuit**
Avis d'opéré à chaque opération effectuée dans une agence		**Gratuit**
Récapitulatif annuel des frais bancaires		**Gratuit**

►BON À SAVOIR
Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte de dépôt.	1,50€/mois ↗

Non applicable pour les clients détenant un compte service, un compte à composer, une offre à destination des clients en situation de fragilité financière et un abonnement (voir page 18 et page 19) ainsi qu'aux comptes de dépôt des personnes qui leur sont rattachées [5]. Non applicable pour les clients mineurs, les clients détenant une formule EKO ou une formule Globe Trotter, ou pour les comptes en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois).

Frais de gestion de compte en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois) [4] ▲	30€/an maximum →

Services en agence

Versement d'espèces (date de valeur : jour) [5] ▲●	**Gratuit**
Remise de chèque(s) (date de valeur : 1 jour ouvré après la date de l'opération si celle-ci intervient un jour ouvré) [5][6] ▲●	**Gratuit**
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	**Gratuit**
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	**Gratuit**
Retrait d'espèces de dépannage [7]	3,90€/retrait ↗
Mise à disposition de fonds dans une agence Crédit Agricole hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	19,80€ ↗
Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	22€/an ↗
Les coffres-forts [8]	
■ Frais de location annuelle d'un compartiment en fonction du volume	À partir de 156,80€/an ↗
■ Frais de location temporaire d'un compartiment en fonction du volume	À partir de 31,30€/mois ↗
■ Ouverture de coffre suite à perte, vol ou détérioration de clés	87,80€ + frais réels ↗

Frais de recherche de documents

Réédition de relevé de compte (compte de dépôt, titres, devises, épargne) postérieur au 31/12/2015	9€/relevé ↗
Réédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des frais bancaires…) postérieur au 31/12/2015 (hors chèque)	17€/document ↗
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6,40€/chèque ↗
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois	17€/chèque ↗
Délivrance d'attestations de solde de compte (titres, épargne, assurance-vie, compte de dépôt)	40,30€/attestation ↗
Frais de recherche sur crédit	
■ Sans désarchivage physique du dossier	27,30€/crédit ↗
■ Avec désarchivage physique du dossier	
- Mini.	54,80€/crédit ↗

►BON À SAVOIR
Pour toute demande dont le coût total est supérieur à 54€ ↗, un devis préalable sera établi et devra être accepté par le client.

Zoom sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte	
■ L'ouverture, la tenue et la clôture du compte	
■ Un changement d'adresse par an	
■ La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)	
■ La domiciliation de virements bancaires	
■ La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	
■ L'encaissement de chèques et de virements bancaires	
■ Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques	**Gratuit**
■ Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA	
■ L'accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne)	
■ Une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte MasterCard)[9] permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne	
■ Deux formules de chèques de banque par mois	
■ La réalisation des opérations de caisse	

(1) Services Bancaires de Base : les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et mentionnés par le symbole ▲, dont notamment une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements et 2 chèques de banque par mois. Les prestations identifiées par le symbole ● sont les prestations de base mentionnées par l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.

(2) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération sur la période indiquée.

(3) Enfants mineurs, conjoint (marié, pacsé ou en concubinage) du titulaire de l'une des Offres Groupées de Services citées ci-dessus.

(4) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(5) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(6) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si votre agence est ouverte le samedi.

(7) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou dans une agence d'autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

(8) Service proposé dans certaines agences uniquement.

(9) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.

BANQUE À DISTANCE

Internet

Abonnement aux services de banque à distance sur www.ca-paris.fr[1]

Frais d'utilisation de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) consultation des comptes : Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲●	**Gratuit**
Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Internet virement externe : Crédit Agricole En Ligne consultation des comptes + virements externes ▲●	**Gratuit**
Crédit Agricole En Ligne Action Particuliers : Service de bourse en ligne	
■ Option bourse Invest Store Initial	**Gratuit**
■ Option bourse Invest Store Intégral (tarification appliquée à chaque compte équipé de l'option)	96€ Gratuit si 12 ordres minimum exécutés/an[2] ↘
■ Invest Store intégral 18 à 30 ans (inclus)	**Gratuit**

Le service Invest Store vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution).
Avec Invest Store Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services et de conseils

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 28, rubrique placements financiers

Application mobile

Ma banque	Available on the iPhone App Store · Google play ▲●	**Gratuit**
Paiement Mobile	Available on the iPhone App Store · Google play	**Gratuit**

►BON À SAVOIR
Avec l'application Paiement Mobile, vous pouvez notamment personnaliser vos alertes pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien.

Téléphone

Accès au serveur vocal interactif 7 jours/7, 24 heures/24 via le numéro de téléphone de nos agences (appel non surtaxé) ▲●	**Gratuit**

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.

Alerte Ecopage	0,50€/mois →
Alerte temps réel de gestion	1€/mois → **- Gratuit pour les clients détenteurs d'abonnement Prestige et Premium**
Alerte achat à distance	1€/mois →
Alerte solde disponible 1 SMS par semaine	0,50€/mois →
Alerte essentielle : solde débiteur 1 SMS par mois	**Gratuit**
Alerte souplesse du découvert 1 SMS par mois	0,50€/mois →

►BON À SAVOIR
Le service d'alerte plafond carte est gratuit pour tous les clients.

►BON À SAVOIR
Le service d'alerte mise à disposition des moyens de paiement est gratuit pour tous les clients.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
(2) En année civile du 01/01 au 31/12

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ↗

Cartes[1]

►BON À SAVOIR
Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement pour le même titulaire et sur un même compte (sauf cartes mentionnées en italique), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

►BON À SAVOIR
À chaque paiement ou retrait avec une carte sociétaire (réservée aux clients agréés sociétaires) le Crédit Agricole d'Ile-de-France verse **0,01€** en faveur d'un fonds mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.

COTISATION CARTES

Cartes de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte MasterCard[2] ▲●	16€/an →
MasterCard à contrôle de solde	37€/an →
Eko by CA[3]	37€/an →
Carte MasterCard Mozaïc Black (avec contrôle de solde)	
■ 10 à 17 ans	**Gratuit**
■ 18 à 24 ans inclus	36€/an ↗
Carte de paiement majeur protégé	31€/an →

Cartes de paiement internationale à débit immédiat

Cartes internationales Visa ou MasterCard (hors contrat Offre Globe Trotter)[4]	47€/an ↗
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard[4]	144€/an ↗

Cartes de paiement internationale à débit différé

Cartes internationales Visa ou MasterCard [4]	45€/an ↗
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard [4]	144€/an ↗
Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard [4]	330€/an ↗

Cartes de retrait

Carte de retrait majeur protégé	31€/an →
Libre Service Agence Caisse Régionale (LSA CR)[6]	**Gratuit**

Cartes n'étant plus commercialisées
(cf. P. 46).

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE EN EUROS [7]

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'autres banques
Carte LSA CR et Carte de retrait majeur protégé	**Gratuit**	Non autorisé
Carte Bancaire Nationale	**Gratuit**	1€/retrait dès le 1er retrait →
L'Autre Carte MasterCard [2] ▲●		
Carte de paiement majeur protégé		
Carte MasterCard Mozaïc Black avec contrôle de solde	**Gratuit**	1€/retrait à partir du 4e retrait/mois→
MasterCard à contrôle de solde, Carte internationale MasterCard ou Visa		
Carte internationale Gold MasterCard, Visa Premier	**Gratuit**	
Carte World Elite MasterCard et Visa Infinite		

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE HORS EUROS [8] (hors frais de conversion monétaire*)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	depuis un distributeur automatique de billets	au guichet des banques
Cartes internationales World Elite MasterCard ou Visa Infinite	**Gratuit**	
Autres cartes	3 €/retrait	2 % + 6,70 €/retrait ↗

PAIEMENT PAR CARTE (hors frais de conversion monétaire*)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro [7]	**Gratuit**
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) : [8]	
■ Frais sur paiements effectués avec la carte World Elite MasterCard et Visa Infinite	**Gratuit**
■ Frais sur paiements effectués avec les autres cartes	2,50 %/opération→

AUTRE OPÉRATION CARTE

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client ou par la banque pour usage abusif	**Gratuit**
Frais d'opposition de la carte pour vol	**Gratuit**
Frais d'opposition en cas de perte	10€→
Envoi de carte à domicile [9]	**Gratuit**
Réédition du code confidentiel	
■ Par courrier	9,50€ →
■ Par courrier (client mineur)	**Gratuit**
■ Par SMS	1,50€ →
■ Commande de carte en urgence	**Gratuit**
■ Refabrication anticipée	10€ →
■ Augmentation temporaire du plafond de carte en agence	1€

Virement SEPA

Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Économique Européen (EEE) (ex. : Royaume-Uni, Gibraltar et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 38.

Émission de virement SEPA [12] ▲●

Frais par virement SEPA occasionnel (avec coordonnées bancaires correctes)	Internet [14]	Agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	**Gratuit**	**Gratuit**
Vers un compte détenu dans une autre banque[11] (y compris LCL et Caisses Régionales du Crédit Agricole, hors Ile-de-France)	**Gratuit**	3,60€/ opération [13] →
Virement SEPA permanent	**Internet [14]**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	**Gratuit**	**Gratuit**
Frais par virement		
■ Vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	**Gratuit**	**Gratuit**
■ Vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	**Gratuit**	1€/virement [15] →

Émission d'un virement SEPA instantané	Internet [14]	Agence
Vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	**Gratuit**	3,60€/opération [13] →

Réception de virements SEPA (y compris instantané) ▲●		
		Gratuit [11]

Augmentation temporaire du plafond de virement		
	Gratuit	1€

Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (TIP)

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	**Gratuit**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	**Gratuit**
Mise en place d'une autorisation, limitation ou blocage sur un prélèvement SEPA à la demande d'un client	**Gratuit**
Opposition ou contestation d'un prélèvement SEPA à la demande d'un client	**Gratuit**
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	**Gratuit**

Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire	
■ Frais d'émission	23,30€ ↗

Chèque

Chéquier renouvelé automatiquement et remis à l'agence	**Gratuit**
Frais d'émission d'un chèque de banque [16] ▲	14€ ↗
■ En supplément, en cas de mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale	5,40€ →
Frais d'envoi de chéquier en courrier suivi (à domicile ou dans une autre agence)	3€ + frais postaux →
Chèque non standard (traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire)	13,50€ ↗
Frais d'opposition sur chèque ou chèquier par l'émetteur (prix forfaitaire)	13,50€ ↗

* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération.
Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.

(2) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.

(3) Carte souscrite hors offre groupée Eko by CA.

(4) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité.

(6) Retraits aux distributeurs du Crédit Agricole d'Ile-de-France uniquement.

(7) En euros ou équivalent en devises suédoises ou leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE) (conformément au règlement européen UE n° 2021/1230).

(8) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).

(9) Service gratuit pour les cartes en renouvellement à échéance et les remplacements de carte pour motif « carte défectueuse ».

(10) Concerne les envois lors de la 1re commande de la carte.

(11) Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Économique Européen (EEE), comme la Suisse, le Royaume-Uni et Gibraltar, le règlement UE n° 2021/1230 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

(12) Si la banque du bénéficiaire est accessible automatiquement, les virements sont exécutés le jour ouvrable qui suit celui du débit de votre compte.

(13) Si le virement est hors France et doit être exécuté en valeur jour ou si la banque du bénéficiaire n'est pas accessible automatiquement, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

(14) Pour les titulaires de CAEL Internet virement externe.

(15) Frais prélevés à chaque virement

(16) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Abonnements

	Abonnement Prestige 30€/mois ↗	Abonnement Premium 15,50€/mois ↗	Abonnement Essentiel 8,90€/mois ↗
Cartes avec assistances et assurances incluses			
Cartes internationales Visa ou MasterCard [1]	-	-	X
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard [1]	-	X	-
Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard (avec conciergerie incluse) [1]	X	-	-
Une 2nde carte internationale Visa ou Mastercard pour le titulaire de la formule	X	-	-
Une carte internationale Visa ou MasterCard ou Visa Premier ou Gold MasterCard pour mon conjoint	X	X	-
Assurances			
SécuriCOMPTE : Assurance moyen de paiement et effets personnels [2]	-	-	X
SécuriCOMPTE Premium : Assurance moyen de paiement et effets personnels [2]	X	X	-
SécuriWEB Premium : Garantie achat à distance [2]	X	X	-
SécuriPANNE : Prolongation garantie constructeur [2]	X	X	-
SécuriSHOPPING : Garantie achat en cas de vol et d'accident [2]	X	X	-
Services du quotidien			
Tenue de compte	X	X	X
E-relevés mensuel	X	X	X
Commissions d'Intervention [3]	Illimité	1/an	1/an
Chèques de Banque (nb exonérations/an)	Illimité	1/an	1/an
Envoi en pli simple d'une carte	X	X	X
Frais d'opposition sur chèque	X	X	Tarif standard (cf. P. 15)

Refabrication en urgence de la carte perdue ou volée	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Réédition du code confidentiel de la carte bancaire	X	X	X
Retraits en euro dans les distributeurs Crédit Agricole (4)	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits hors distributeurs Crédit Agricole en euros dans la zone euro et dans les pays de l'EEE en euro ou en devises (4)	Illimité	Illimité	1€ à partir du 4e retrait/mois
Retraits en devises dans les pays hors de l'EEE (4)	Illimité	Illimité	Illimité
Paiements par carte dans l'EEE en euro	Illimité	Illimité	Illimité
Paiements par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité
Virement émis ou reçus non SEPA	Illimité	2/an	Tarif standard (cf. P. 13 et 14)
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virements SEPA	X	X	X
Virement SEPA instantané	Illimité	Illimité	Illimité
Extra-bancaire			
Revue Merci pour l'info	X	X	X
Accès illimité aux contenus du site www.mercipourlinfo.fr	X	X	X
Les experts de Merci pour l'info	Illimité	Illimité	2 demandes/an
Mon Kiosque Presse	X	-	-

X inclus dans l'abonnement
- exclus de l'abonnement

Offres groupée à destination des jeunes

(0 à 30 ans cf. P. 32).

Offre groupée à destination des clients en situation de fragilité financière [5]

■ Tenue de compte	
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) – Carte « L'Autre Carte MasterCard » [6]	
■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe [7][9]	
■ Émission et réception de virement SEPA dans l'Espace Économique Européen (EEE) [8]	
■ Paiement de prélèvement SEPA/TIP SEPA	
■ Information premier prélèvement SEPA	
■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - Alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur - Alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement [10]	1€/mois soit 12€/an →
■ Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) [9]	
■ Envoi de carte à domicile (pour les renouvellements)	
■ Versement d'espèces en agence [9]	
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque [9]	
■ Chèques de banque (2 par mois)	
■ Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB) [9]	
■ Changement d'adresse (1 par an) [9]	

Exonération des frais d'irrégularités et d'incidents suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Offre tarifaire spécifique à destination des clients suivis par le dispositif Point Passerelle

(dispositif d'écoute et d'accompagnement qui a pour vocation de traiter l'ensemble des difficultés liées à la survenance d'un « évènement de vie » rencontrée par toute personne physique, cliente du Crédit Agricole d'Ile-de-France à titre particulier).

Facturation des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commission d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour et par titulaire) à 50 % du prix standard dans la limite de 25€/mois..

Abonnement Eko by CA

Offre groupée de produits et services réservée aux particuliers majeurs

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe [9]	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : ■ Alerte si solde du compte inférieur à 20€ ■ Alerte essentielle – Solde débiteur ■ Alerte Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement [9] ■ Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole	
E-relevé mensuel [9]	2€/mois →
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) – Cotisation carte Mastercard Eko	
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Opposition faite par le titulaire de la carte [9]	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque [9]	
Remplacement de la carte perdue ou volée [9]	
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA)	
Chéquier (sur demande)	

Retrait d'espèces par carte	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Ile-de-France et d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole	**Gratuit**
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire)(10)	25 retraits/an inclus, en euro ou en devise, puis 1€/retrait →
Retraits d'espèces hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire)(10)	10 retraits/an inclus, puis 3€/retrait →

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.
L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire ou de souscription d'une autorisation de découvert. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Offres groupées n'étant plus commercialisées

(cf. P. 37).

(1) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité
(2) voir conditions contractuelles
(3) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(4) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(5) En application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Cotisation de l'offre : en application de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, montant revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
(6) Pour les détenteurs de CS Prélude avant juillet 2011, c'est la carte Prélude.
(7) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès s d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internets d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
(8) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).
(9) Services gratuits.
(10) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).	
- Plafond de	8€/opération dans la limite d'une commission d'intervention par jour →
- Plafond de	80€/mois →
Exonération de commission d'intervention en cas d'incident généré par un paiement par carte inférieur à 10€.	
Pour les titulaires des Services Bancaire de Base associés au Droit au Compte	
- Plafond de	4€/opération dans la limite d'une commission d'intervention par jour →
- Plafond de	20€/mois →

Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire	95€ →
Frais par mise en place (paiement direct) de pension alimentaire	95€ →
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de la créance du Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 € →

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	12,50€ →
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France)(1) :	
- Par chèque impayé d'un montant ≤ à 50€	30€ →
- Par chèque impayé d'un montant > à 50€	50€ →
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	22€ →
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	18,20€ →
Frais de déblocage de fonds	8,10€ →
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse)(2) :	
- Par prélèvement d'un montant > 20€	20€ →
- Par prélèvement d'un montant < 20€	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13€ →

Le cumul des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commissions d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, est plafonné à **300€ par mois** .

Plafond de frais d'irrégularités et d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière (3) pour les frais suivants :	
■ Les commissions d'intervention	
■ Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
■ Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
■ Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
■ Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	25€/mois →
■ Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
■ Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
■ Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
■ Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

(1) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans un délai de 30 jours suite à la première présentation.

(2) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et au besoin sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation seront gratuits.

(3) En application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Cotisation de l'offre : en application de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, montant revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS ↗

Découverts [1]

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier

Autorisation de découvert	Nous consulter
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal). Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des crédits de trésorerie aux particuliers jusqu'à 3 000 euros calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel. [2]	Fixé dans la limite du taux d'usure

Crédits à la consommation

Gamme « Prêts à consommer »	Nous consulter
■ Frais de dossier [3]	1 % du montant emprunté [4]
- Mini.	70€ ↗
Autres prêts	Nous consulter

Crédits immobiliers

Gamme « Prêt habitat »	Nous consulter
■ Frais de dossier	0,5 % du montant emprunté
- Mini.	700€ ↗
Assurances liées au prêt	
■ Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail	Nous consulter
■ Perte d'emploi	Nous consulter

Autres opérations liées au crédit

Forfait de réédition de tableau d'amortissement	30€ →
Édition de décompte de remboursement de crédit pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	40€ →
Attestations diverses liées au prêt	40€ →
Nantissement épargne groupe Crédit Agricole	161€ ↗
Nantissement épargne hors groupe Crédit Agricole	322€ ↗
Mainlevée totale/partielle de garantie avec/sans remboursement anticipé du crédit	
■ Mainlevée nantissement épargne groupe Crédit Agricole	50€ →
■ Mainlevée nantissement épargne hors groupe Crédit Agricole et Partenaires	100€ →
■ Mainlevée hypothécaire/Caution solidaire	105€ →
■ Modification des conditions de crédit avec avenant	0,30 % du capital restant dû
- Mini	500€ →
- Maxi	2 000€ →
■ Modification des conditions de crédit sans avenant	0,30 % du capital restant dû
- Mini	200€ →
- Maxi	400€ →
Opération sur le bien financé (démembrement de propriété, donation, etc.) nécessitant une analyse et un accord du prêteur	107€/prêt ↗
■ Frais de recherche sur crédit :	
■ Sans désarchivage physique du dossier	27€/crédit ↗
■ Avec désarchivage physique du dossier	
- Mini	55€/crédit ↗

►BON À SAVOIR
Pour toute demande de recherche dont le coût est supérieur à 55€ ↗ un devis préalable sera établi et devra être accepté par le client.

(1) Autorisation de découvert accordée après étude et acceptation de la banque en fonction de la situation du client et de ses capacités de remboursement.
(2) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
(3) Sauf prêt regroupé : nous consulter.
(4) Pourcentage du montant emprunté.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

(Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier)

Épargne bancaire

Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans inclus)	**Gratuit**
Livret Tiwi (0-11 ans inclus)	**Gratuit**
Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret Sociétaires [1]	**Gratuit**
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire	**Gratuit**
Livret A	**Gratuit**
Dépôts à terme	**Gratuit**
Plan Épargne Logement	**Gratuit**
Frais de transfert de comptes d'épargne (PEL, CEL, LEP et PEP) vers d'autres banques hors Crédit Agricole	80€/compte →
Actilibre [2] (service de gestion des excédents de trésorerie, notamment Ecopage)	1€/mois soit 12€/an →

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) [3]

Taux brut en vigueur	Nous consulter
Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Ouverture d'un compte-titres, d'un Plan d'Epargne en Actions (PEA), d'un Plan d'Epargne en Actions PME (PEA-PME) ou d'un Plan d'Epargne Retraite (PER).	**Gratuit**
Opération sur OR	Nous consulter
Mise en place d'un Plan d'Epargne Boursier (PEB)	Nous consulter
Gestion conseillée	
■ Gestion en OPC (PEA, compte-titres et assurance-vie)	
- 1 contrat	60€/trimestre →
- 2 contrats	90€/trimestre →
- 3 contrats et plus	110€/trimestre →
■ Gestion en Titres vifs (PEA et compte-titres)	
- Tarification applicable aux conventions titres vifs souscrites avant le 31/03/2025	
- 1 contrat	150€/trimestre →
- 2 contrats et plus	225€/trimestre →
- Tarification applicable aux nouvelles conventions titres vifs souscrites à partir du 01/04/2025	
La tarification trimestrielle est calculée par tranche en pourcentage selon le barème suivant :	
Pour les contrats de :	
- Moins de 200 000€	1%/an →
- De 200 000 à 500 000€	0,8 % →
- De 500 000 à 1 000 000€	0,6 % →
- Plus d'1 000 000€	0,4 % →

La valorisation du contrat sera effective le dernier jour du trimestre précédent.
La dégressivité tarifaire ne s'applique pas entre OPC et Titres vifs.
Aucun droit de garde n'est applicable.
Des frais de gestion spécifiques aux fonds sélectionnés peuvent s'appliquer.
Des frais de courtage de 0.12 % seront appliquées sur les opérations de bourse Françaises.

Titres non cotés

Frais de souscription ou de cession	1,20% du montant de la souscription
- Maxi	1 000€

Commission de service Invest Store Intégral

À partir de 12 ordres exécutés par an **(par année civile)**	**Gratuit**
Moins de 12 ordres exécutés par an **(par année civile)**	96,00€

Les clients âgés de 18 à 30 ans (inclus) bénéficient de la gratuité du service Invest Store Intégral indépendamment du nombre d'ordres exécutés.

Ordre sur bourse française

Frais de courtage sur Bourse française Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles (Hors frais de marché et TTF[4] *: Actions, Obligations, CCI[4], ETF (Exchange-Traded Funds), bons.*

PAR INTERNET

	- COMPTES TITRES ORDINAIRE - PER INDIVIDUEL TITRES (GESTION LIBRE)	- PEA - PEA PME
Si abonné Invest Store Initial	0,50 % du montant de l'ordre	
Si abonné Invest Store Intégral	Ordre ≤ 1 000€ : 0,99€ Ordre > 1 000€ : 0,12 %	Ordre ≤ 500€ : 0,48 % Ordre entre 500€ et 1 000€ : 0,18% Ordre > 1000€ : 0,12 %

Commission de Service de Règlement Différé (SRD)[7]	0,02 %

PAR TÉLÉPHONE

Invest Store Initial - **0 800 11 75 75**[5][6]	1,20%
Invest Store Intégral - **09 70 80 89 76**[5][6]	Même tarification que le canal internet

Ordre de bourse Etrangère

Frais de courtage hors frais d'intermédiaire, frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre [4].

PAR INTERNET

	- COMPTES TITRES ORDINAIRE - PER INDIVIDUEL TITRES (GESTION LIBRE)	- PEA - PEA PME
Si abonné Invest Store Initial Si abonné Invest Store Intégral	0,50 % du montant de l'ordre avec un minimum de 20€	
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) [7]		0,02 %

PAR TÉLÉPHONE

Invest Store Initial - **0 800 11 75 75**	0,50% avec un minimum de 20€
Invest Store Intégral - **09 70 80 89 76**	0,50% avec un minimum de 20€

OPC [8]

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Informations Clés (DIC) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Frais de souscription OPC Crédit Agricole (hors frais émetteur)	**Gratuit**
Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)	30,50€ →
OPC étrangers	Nous consulter

Droits de garde sur compte-titres et sur PEA

►BON À SAVOIR
Les droits de garde sont prélevés en début de chaque semestre civil et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre et au 30 juin du semestre précédent.
Les clients détenteurs de l'option bourse Invest Store Intégral et/ou du service de gestion conseillée et/ou des mandats de gestion bénéficient d'une exonération de droits de garde.

Frais de tenue de compte-titres d'un Plan d'Epargne en Action (PEA) ou d'un Plan d'Epargne en Action PME (PEA PME)	**Gratuit**
Droit fixe par ligne [9] (hors cas particuliers précisés ci-après)	2,50€/semestre/compte →
Droit fixe par ligne des titres non cotés (PEA, PEA-PME), en nominatif ou étrangers (Comptes-titres ordinaires)	12,50€/semestre →
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole)* (9) ** Commission majorée de 0,50 % sur les lignes métaux précieux*	0,20 %/semestre
Maximum de perception (par compte)	250€/semestre →

Portefeuilles constitués exclusivement de CCI, Varius et parts sociales du Crédit Agricole d'Ile-de-France	**Gratuit**

Transfert

Frais de transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ou de PEA (10)	15€/ligne →
Maximum de perception (par compte)	150€

Opérations diverses

Service de gestion conseillée	Voir page 33
Alerte et sécurisation des plus-values	**Gratuit**
Service « calcul de plus-values » :	
■ Attestation de cessions	15€/attestation →
■ Détail des cessions	56€/an →
■ Conversion de titres	17,20€/ligne
■ Compte de dépôt en usufruit et nue-propriété : étude de dossier et frais de traitement	162,50€ ↗
■ Relevé IFI	**Gratuit**
■ Étude patrimoniale	568€/par étude ↗

(1) Réservé aux clients agréés sociétaires.
(2) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
(3) Contrat souscrit auprès de PREDICA, voir page 53
(4) CCI : Certificats Coopératifs d'Investissement.
(5) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contre-valorisé en euros auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et toutes taxes, contribution et impôts applicables.
(6) Aux heures d'ouverture de votre agence.
(7) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures
(8) Service exclusif aux abonnés Invest Store Intégral. Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 3€.
(9) Organisme de Placement Collectif.
(10) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.
(11) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.

OFFRES JEUNES

►BON À SAVOIR
Les jeunes peuvent avoir accès à toutes les offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Abonnements - Jeunes (Pour le détail et le contenu de chaque abonnement cf page 17)

	Abonnement Essentiel	Abonnement Premium	Abonnement Prestige
18-25 ans (inclus)	3€/mois →	5€/mois →	30€/mois ↗
26-30 ans (inclus)	6€/mois →	9€/mois →	30€/mois ↗

Cotisation carte (1)

Carte MasterCard Mozaïc Black (avec contrôle de solde)	
■ 10 à 17 ans	**Gratuit**
■ 18 à 24 ans inclus	36€/an →

Virements internationaux

Les jeunes de 18-30 ans inclus (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement des frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France, d'un virement par mois, depuis leur compte de dépôt vers l'étranger partout dans le monde. Les clients détenteurs de la carte 18-30 Globe Trotter (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement illimité de leurs frais de virements internationaux depuis leur compte de dépôt. (2)
Remboursements hors frais des banques étrangères pris en charge par les clients (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).

Découverts et crédits *(Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier)*

Prêt Mozaïc Permis	Nous consulter
Prêt Étudiants/Prêt Apprentis	Nous consulter
■ Frais de dossier	**Gratuit**
■ Autres conditions	Nous consulter
Caution logement Good Loc'	Nous consulter
Avance Coup de main (5 000€ maxi.)	
■ Taux débiteur	Nous consulter
■ Frais de dossier (le TAEG de l'Avance Coup de main figure au contrat de crédit)	**Gratuit**

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11ans), Livret Jeune Mozaïc (12-24 ans), Livret A, PEL :	
■ Ouverture	**Gratuit**
■ Rémunération	Nous consulter
Offre 1re épargne (jusqu'à 11 ans inclus) : 15€ offerts pour l'ouverture d'un premier livret (Livret A, PEL ou Livret Tiwi)	**Gratuit**
Abonnement au service de Banque à distance sur www.ca-paris.fr (3) Crédit Agricole Action Particuliers, accès aux opérations de bourse	
■ Invest Store intégral 18 à 30 ans (inclus)	**Gratuit**

Assurance

My Studies Cover : Assurance santé des étudiants à l'étranger	Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.
(2) S'applique sur les frais facturés par le Crédit Agricole Ile-de-France au donneur d'ordre.
(3) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

BANQUE PRIVÉE

Île de France BANQUE PRIVÉE

Relevé IFI	**Gratuit**
Étude patrimoniale	568€/par étude ↗
Compte de dépôt en usufruit et nue-propriété : étude de dossier et frais de traitement	162,50€ ↗
Gestion conseillée	
■ Gestion en OPC (PEA, compte-titres et assurance-vie)	
- 1 contrat	60€/trimestre →
- 2 contrats	90€/trimestre →
- 3 contrats et plus	110€/trimestre →
■ Gestion en Titres vifs (PEA et compte-titres)	
- Tarification applicable aux conventions titres vifs souscrites avant le 31/03/2025	
- 1 contrat	150€/trimestre →
- 2 contrats et plus	225€/trimestre →
- Tarification applicable aux nouvelles conventions titres vifs souscrites à partir du 01/04/2025	
La tarification trimestrielle est calculée par tranche en pourcentage selon le barème suivant :	
Pour les contrats de :	
- Moins de 200 000€	1%/an →
- De 200 000 à 500 000€	0,8 % →
- De 500 000 à 1 000 000€	0,6 % →
- Plus d'1 000 000€	0,4 % →

La valorisation du contrat sera effective le dernier jour du trimestre précédent.
La dégressivité tarifaire ne s'applique pas entre OPC et Titres vifs.
Aucun droit de garde n'est applicable.
Des frais de gestion spécifiques aux fonds sélectionnés peuvent s'appliquer.
Des frais de courtage de 0.09 % seront appliquées sur les opérations de bourse Françaises

SUCCESSION

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025 (1)	
■ Mineurs	**Gratuit**
■ Majeurs	
-Montant total des soldes des avoirs < 10000€	**Gratuit**
-Montant total des soldes des avoirs > ou = 10000€	

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier	Succession non complexe (3)	**Gratuit**
	Succession complexe (3)	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850€ ↗

►BON À SAVOIR

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits dépargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

(1) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire DOS), livret d'épargne populaire (LEP J , plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisée sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(2) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(3) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes:
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1 ° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Pour les dossiers de Succession ouverts avant le 13/11/2025, il convient de se référer aux conditions tarifaires applicables aux particuliers en vigueur au 01.04.25.

Frais de gestion de dossier de succession en fonction des avoirs (hors Assurance-vie)

< 10 000 €	**Gratuit**
De 10 000 € à 50 000 €	**84,80€**
De 50 000 € à 75 000 €	**424,30 €**
> 75 000 €	**630,50 €**
Frais de gestion dossier succession > 2 ans	**Gratuit**
Frais de dossier de gestion clients mineurs	**Gratuit**

AUTRES SERVICES

Compte de campagne électorale	965,90€ ↗
Les Services à La Personne	Nous consulter
Mon Sécuricoffre+	3€/mois pour 5 Go de stockage(les clients souscripteurs et détenteurs d'un abonnement Essentiel ou Premium sont éxonérés de facturation) 5€/mois pour 50 Go de stockage (les clients souscripteurs et détenteurs d'un abonnement Prestige sont éxonérés de facturation)

Abonnement à des revues *(réservé aux clients du Crédit Agricole Île de France)*

Merci pour l'info Prestige (version numérique) ■ Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	48€/an ↘
Merci pour l'info Premium (version numérique) ■ Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	18€/an ↘
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) ■ Accès au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes/an ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	12€/an ↘
Merci pour l'info Essentiel (version papier et numérique) ■ Accès illimité au service de renseignements Les experts de Merci pour l'info ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr ■ Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique et en version papier	50,08€/an ↘
Détente Jardin abonnement de 6 n° + 1 hors-serie par an	22,90€/an ↗
Détours en France abonnement de 8 n° + 3 hors-serie par an	49,80€/trim ↗
Maison Créative abonnement de 6 n° + 1 hors-serie par an	23,90€/an ↘

Régal abonnement de 6 n° + 2 hors-serie par an	27,90€/an ↗
Parents abonnement de 6 n°	18,90€/an ↗
Santé Magazine abonnement de 12 n°	31,60€/trim ↘

►BON À SAVOIR
Jusqu'à 3 numéros **Offerts** pour toute souscription d'abonnement annuel.

Plus de Pep's abonnement de 6 n°	19,90€/an ↘

►BON À SAVOIR
1 numéro **Offert** pour toute souscription d'abonnement annuel.

►BON À SAVOIR
Service client Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Credit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.
La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Virements internationaux

(y compris virements SEPA de et vers la Suisse, le Royaume-Uni et Gibraltar)[1]

Frais par virement international émis (y compris UK et Suisse), en euros ou autres devises :[2]	
Virement SELF CARE	Exonération de frais Swift
■ Frais « SHARE » (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)[1][2][3]	
- Mini.	15€ → jusque 15 000€, au-delà 0,10%
■ Frais « OUR » (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)[1][2][3][4]	
- Mini.	15€ → jusque 15 000€ au-delà 0,10%
+ Majoration des frais	22€ ↗
Virement réalisé en agence	
■ Frais "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)[1][2][3]	
- Mini.	23€ ↗ jusque 23 000€, au-delà 0,10%
■ Frais "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)[1][2][3][4]	
- Mini.	23€ ↗ jusque 23 000€, au-delà 0,10%
+ Majoration des frais	22€ ↗
Virement international reçu (y compris Suisse) en devises toute origine, en euros origine hors EEE et origine EEE si conditions spécifiques (valeur jour,...)[2][5]	21,84€ ↗
Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds, avis de sort...)	43,70€ ↗
Frais de copie de virement Swift :	
≤ 6 mois	16,60€/copie ↗
> 6 mois	38,50€/copie ↗

►BON À SAVOIR

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **52€** ↗, un devis préalable sera établi.

►BON À SAVOIR

Les jeunes de 18-30 ans inclus (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement des frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France, d'un virement par mois, depuis leur compte de dépôt vers l'étranger partout dans le monde.
Les clients détenteurs de la carte 18-30 Globe Trotter (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement illimité de leurs frais de virements internationaux depuis leur compte de dépôt. (cf. P. 29).[6]
Remboursements hors frais des banques étrangères pris en charge par les clients (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).

Chèques à l'international

Encaissement de chèques :	
■ Crédit immédiat « sauf bonne fin » (7)	0,10 %
- Mini.	26€ ↗
■ Crédit après encaissement	0,10 %
- Mini.	33€ ↗
Retour impayé de chèque à l'encaissement	52€/chèque ↘
Règlement d'un chèque émis présenté par une banque étrangère (2)	
- Par chèque présenté	0,10 %
- Mini.	36,90€ →

Toutes les négociations de devises supportent une commission de change égale à **0,05 %**(3) du montant de la transaction avec un minimum de **21€** ●.
Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Les frais de Swift	18€ →
Les frais de port	
Recommandé France	12€ →
Express Europe	22€ →
Express Reste du monde	37€ ↗

Divers

Frais de tenue de compte en devises :	45€ ↗
Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale : analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales.	Selon la complexité des traitements effectués Mini. de 10€ →

Paiements par carte

(hors frais de conversion monétaire [8])

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) : [9]	
■ Frais sur paiements effectués avec la carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite	**Gratuit**
■ Frais sur paiements effectués avec la carte MasterCard Mozaïc à débit immédiat (ou Mozaïc M6), avec la carte 18-30 ans Globe Trotter ou avec la Mastercard Globe Trotter	**Gratuit**
■ Frais sur paiements effectués avec les autres cartes	2,50 %/opération

(1) Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Économique Européen (EEE), comme la Suisse, le Royaume-Uni et Gibraltar, le règlement UE n° 2021/1230 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
(2) Si l'opération de flux est en devises et nécessite que CADIF réalise le change pour le compte du client, le cours appliqué à l'opération sera un cours unique sur la journée (cours d'achat ou cours de vente selon le sens) incluant une marge. Il ne sera connu du client que le lendemain.
(3) Jusqu'à 80 000€, dégressif au-delà.
(4) Option interdite pour les virements intra Espace Économique Européen (EEE) en euros depuis le 1er novembre 2009.
(5) Réduit pour les virements < 107,60€ à 20 % du montant reçu.
(6) S'applique sur les frais facturés par le Crédit Agricole Ile-de-France au donneur d'ordre.
(7) Réduit pour les chèques < 115€ à 20 % du montant reçu.
(8) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».
(9) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Protection des personnes

Complémentaire Santé	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie	Nous consulter
Assurance Dépendance	Nous consulter
Téléassistance	Nous consulter
Assurances décès	Nous consulter
Garantie obsèques	Nous consulter
My Studies Cover : Assurance santé des étudiants à l'étranger	Nous consulter

Protection des biens

Assurance Auto et 2 roues	Nous consulter
Assurance Multirisque Habitation, Garantie Locative, Télésurveillance	Nous consulter
Assurance Tous Mobiles	Nous consulter

Protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection juridique et Responsabilité civiles	Nous consulter

Autres assurances (1)

SécuriTRESORERIE jusqu'à 3 000€ (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017	De 1,35€ à 3€/mois →
SécuriCOMPTE Plus	2€/mois→
SécuriCOMPTE Premium	4,20€/mois→
SécuriWEB	1,25€/mois→
SécuriWEB Premium	2,50€/mois→

Offres assurance et prévoyance n'étant plus commercialisées
(cf. P. 40).

(1) Dans la limite et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le Code des Assurances.

OFFRES N'ÉTANT PLUS COMMERCIALISÉES

Cartes

MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de paiement (18-24 ans)	20€/an
MasterCard Mozaïc-M6 avec contrôle du solde (12-24 ans)	12€/an
MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de retrait (18-24 ans)	1€/an
Libre-service Bancaire	31€/an
Carte Bancaire Nationale	42€/an
Prélude [1]▲	21€/an
« Ma première carte », carte de retrait Cirrus (12-24 ans)	10€/an
Libre Service Agence (LSA)	**Gratuit**
Carte 18-30 ans Globe-Trotter	2€/mois
Maestro	37€/an
Globe Trotter	2€/mois

Cartes avec paiement par crédit renouvelable [2][3]

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
Cart'LIB	43€/an	42€/an
Gold Cart'LIB [4]	135€/an	133€/an

Offres groupées de services

• Comptes Services

Mozaïc	3,20€/mois
Mozaïc +	3€/mois
Initial	6,40€/mois
Équilibre	7,40€/mois
Équilibre +	6,80€/mois
Projets	8,20€/mois
Optimum +	8€/mois
Privilège	10€/mois
Privilège +	9,30€/mois

Les services en option (liste non exhaustive)	Mozaïc +	Equilibre +	Optimum +	Privilège +
Filmobile de 1 SMS/Semaine (mini-relevés) 0,50€/mois	•	•	•	•
Gestion des excédents de trésorerie 0,50€/mois	Gratuit		•	•
Relevé Global des Avoirs (RGA) 0,50€/mois			•	

• Le Compte À Composer

Le Socle (offre plus commercialisée hormis dans le cadre de l'Offre groupée à destination des clients en situation de fragilité financière (cf. P. 18))	Tenue de compte*	**2€/mois****
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe* (5)	
	Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA)	
	Information premier prélèvement SEPA	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur - alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*	
	Envoi de carte à domicile (pour les renouvellements)	
► OPTION	Revue Merci pour l'info (3 numéros gratuits pour toute souscription d'abonnement annuel)**	

* Services gratuits.
** Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Merci pour l'info (11,90€/trimestre).

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module

Module Maîtrise du Découvert	Assurance SécuriCOMPTE Découvert jusqu'à 3 000€	**2,50€/mois**
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	
	► BON À SAVOIR **Avec le Module Maîtrise du Découvert, vous bénéficiez d'une ristourne sur vos intérêts débiteurs.** (6)	
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Plus Premium**	**2,50€/mois** **Premium** : 3,95€/mois**
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
	Retrait d'espèces de dépannage (7)	
	Commande de carte en urgence	
	Réédition du code confidentiel	
Module Épargne Pilotée	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle Ecopage (6)	
	Assurance SécuriEPARGNE/SécuriEPARGNE Premium**	

	Relevé Global des Avoirs (RGA) Épargne/Crédit annuel (trimestriel en Premium**)	2,10€/mois Premium** : 2,80€/mois
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Invest Store Initial (accès aux opérations de bourse en ligne)*	
Module Budget Assurances	Assurance SécuriBUDGET/SécuriBUDGET Premium**	1,70€/mois Premium** : 2€/mois
	Prise en charge des primes des assurances : auto, habitation, santé, personnes [8]	
Module Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium**	3,10€/mois Premium** : 3,80€/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance - alerte temps réel de gestion - mini relevés (1 par semaine)	

* Services gratuits.
** Montant de garanties supérieures.

Personnalisation de l'équipement

Les options	Assurance SécuriZEN	1,90€/mois
	Assurance SécuriLIVRETS	1,90€/mois
	Coffre [9]	À partir de 156,80€/an ↗

►BON À SAVOIR
En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Dégressivité tarifaire sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + module)	
■ Compris entre 4,10 et 5,09€	-5 %
■ Compris entre 5,10 et 7,14€	-10 %
■ Compris entre 7,15 et 9,17€	-15 %
■ Égal à 9,18€ et plus	-20 %

Avantages Tarifaires Supplémentaires	
■ Pour les 18-25 ans inclus	-30 %
■ À partir du 2e Compte À Composer souscrit et suivant (par un même client)	-50 %

Offre Freasy

gratuit

Assurance et prévoyance

SécuriCOMPTE Protection Vol (moyens de paiement...)	2,40€/mois
SécuriCOMPTE Protection Famille suivant l'option :	
■ Simple	2€/mois
■ Doublement	4€/mois
■ Triplement	6€/mois
SécuriCOMPTE découvert (jusqu'à 3 000€) souscrit jusqu'au 31/12/2016	De 1,35€ à 5,67€/mois
SécuriBudget	1,70€/mois
SécuriEpargne	0,25€/mois
SécuriEpargne Premium	1,88€/mois
SécuriZEN	1,90€/mois
SécuriLIVRETS	1,90€/mois

Épargne

CODEBIS	**Gratuit**
PERP	Nous consulter

(1) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.
(2) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité.
(3) Carte associée à un crédit renouvelable.
(4) Cotisation prélevée en totalité avant remboursement du bonus Gold du Crédit Agricole réduisant ce montant de 0,05€ par opération éligible effectuée avec la carte : paiement des achats, retraits aux distributeurs automatiques de billets du réseau Crédit Agricole, et dans la limite du montant maximum de la cotisation due, moins 1€ à titre de participation financière minimum. Le bonus Gold ne s'applique pas à la première cotisation. (Hors abonnement premium).
(5) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
(6) Module souscrit avant le 01/01/2017 : remboursement annuel à concurrence du montant d'intérêts effectif (5€ pour un découvert d'un montant maximum de 300 €, 10€ de 301 à 800€, 15€ de 801 à 1 200€, 20€ de 1 201 à 2 000€ et 25€ de 2 001 à 3 000€) Module souscrit après le 01/01/2017 : remboursement annuel à concurrence du montant d'intérêts effectif (5€ pour un découvert d'un montant maximum de 500€, 10€ de 501 à 1 000€, 15€ de 1 001 à 2 000€, 20€ de 2 001 à 3 000€).
(7) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou dans une agence d'autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.
(8) Dans la limite et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le Code des Assurances.
(9) Service proposé dans certaines agences uniquement.

RÉSOUDRE UN LITIGE

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre Conseiller de clientèle ou du Directeur de votre agence.

Si aucune solution n'a pu être trouvée

- Vous avez la possibilité de faire appel au « Service Client » en écrivant à l'adresse suivante : 26 quai de la Rapée, 75012 PARIS ou par mail service.client@ca-paris.fr ou sur notre site internet en remplissant le formulaire dédié sur https ://www.credit-agricole.fr/ca-paris/particulier/informations/reclamationclient.html ou par téléphone au 01 44 73 26 74 (Coût d'un appel local depuis un poste fixe variable selon opérateur).

- L'agence ou le Service Client accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :
  - les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
  - le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
  - les services de paiement ;
  - les prestataires de services de paiement

- le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

- Enfin, dans la mesure où vous êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, si la dernière solution proposée par ce service ne vous convient pas, ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois (à compter de la date de réception de votre demande), vous pouvez vous adresser au Médiateur de la Caisse régionale, de trois manières :
  - **par courrier à l'adresse suivante** : Monsieur le Médiateur de la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France, TSA 90400, 75560 PARIS CEDEX 12.
  - **par formulaire électronique**, via le site internet du médiateur : www.lemediateurauprespdeca-paris.fr

Le recours à la médiation est gratuit et s'effectue par écrit.

La Charte de la Médiation est consultable sur notre site internet www.ca-paris.fr [1] et peut être obtenue sur simple demande

- **Pour les litiges résultant d'un contrat de vente ou d'un service en ligne**, vous pouvez également saisir directement LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RÈGLEMENT DES LITIGES
  - **via son site Internet** : https ://webgate.ec.europa.eu/odr

- **Pour les litiges portant sur des services ou des placements financiers et d'investissement**
  – hors assurance-vie – (ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM et autres placements collectifs, épargne salariale…), vous pouvez vous adresser au MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF gratuitement :
  - **par formulaire électronique** sur le site internet de l'AMF : https://amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation
  - **par courrier postal** à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 2

En dernier recours, vous pouvez intenter une action au civil.

- **Pour les litiges en matière d'assurance**, autres que ceux portant sur la commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou un service bancaire distribués par l'établissement, vous pouvez vous adresser au MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance gratuitement :
  - **par courrier** à « La médiation de l'Assurance », TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09
  - **par formulaire électronique** accessible sur le site www.mediation-assurance.org

Pour en savoir plus, rendez-vous en agence et/ou sur le site internet ca-paris.fr (1)

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

Pour information

Nos tarifs intègrent la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses Régionales de Crédit Agricole.

L'Espace Économique Européen (EEE) couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère. (selon informations disponibles au 1er juillet 2021).

La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Royaume-Uni, Gibraltar.

Pays de la zone euro : pays appartenant à l'Union Européenne et ayant opté pour l'euro comme monnaie nationale.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie, 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

Les magazines Détente Jardin, Détours en France, Merci pour l'info, Maison Créative, Plus de Pep's, Régal, Parents et Santé Magazine sont des magazine proposé par Uni-Médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole S.A. - S.A.S au capital de 7 116 960 €. RCS Paris B 343 213 658. 22, rue Letellier 75739 Paris cedex 15..

PACIFICA, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA SA au capital de 398 609 760€ entièrement libéré Siège Social : 8-10 boulevard de Vaugirard, 75724 PARIS CEDEX 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

L'offre MISSION SERVICES est organisée par VIAVITA, la société de Services à la Personne du Crédit Agricole – Société par actions simplifiées au capital de 10 000 000€ – Siège Social : 8-10 bd de Vaugirard, 75724 PARIS CEDEX 15. 490 438 439 RCS PARIS. Agrément 2006 1 75 0106.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, SA au capital de 1 029 934 935€ entièrement libéré – 334 028 123 RCS Paris – Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13 rue de Belle-Ile – 72190 COULAINES – SAS au capital de 12 547 360€ – SIREN 799 869 342 RCS LE MANS – N° TVA FR 19 799869342 – Agrément CNAPS AUT-072 2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercicene confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

« Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle-Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450€ – SIREN 515 260 792 RCS LE MANS – N° TVA FR 88 515260792 – Code APE : 9609Z – DÉCLARATION SERVICE À LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016. »

My Studies Cover est un contrat d'APRIL International Care France – société de droit français enregistrée au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède, 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garanties frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique). Les services sont conçus et distribués par APRIL International Care France.

MA BANQUE À DISTANCE

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des services bancaires accessibles à distance.

	Espace personnel en ligne	Application Ma Banque	Application Paiement Mobile
Consulter et gérer vos comptes et avoirs			
Consulter le **solde** de vos comptes et vos relevés d'opérations	X	X	
Éditer un **RIB** et transferer par e-mail	X	X	
Régler vos factures grâce au service **SEPAMail**	X		
Ajouter des bénéficiaires de virements avec Sécuripass	X	X	
Faire des **virements** unitaires, permanents ou différés	X	X	
Envoyer, demander et recevez gratuitement de l'argent à vos amis avec **Wero**(1)		X	X
Activer/Désactiver vos achats à distance, sans contact	X	X	X
Activer/Désactiver vos **opérations à l'étranger**	X	X	X
Consulter la **synthèse de vos crédits**	X	X	
Augmenter vos **plafonds carte** et gérer vos options cartes	X	X	X
Verrouiller temporairement sa carte	X	X	X

(1) Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Échanger avec votre conseiller

Envoyer/Recevoir des messages sécurisés à/De son conseiller	X	X	
Prendre **rendez-vous** dans l'agenda de votre conseiller	X	X	
Rechercher les **coordonnées de votre agence**	X	X	

Souscrire directement en ligne, c'est simple et sécurisé

Assurances habitation, Assurances auto, Assurances protection famille, Complémentaires santé, Prévoyance, Protection juridique (1)(2)	X		
Livrets d'épargne, Épargne Logement (2)	X		
Crédits, Assurance-vie (2)	X		
Ouvrir un compte et souscrire à une formule Ma Banque au Quotidien	X		
Adhérer aux relevés électroniques	X		
Mon SécuriCoffre+	X	X	
Découvert autorisé	X		
Mandat de mobilité bancaire entrante	X		

(1) Liste des produits éligibles accessible depuis votre espace personnel Assurances menu « souscrire en ligne » ou Prévoyance menu « adhérer en ligne ».
(2) Souscription d'un contrat déposé au préalable par votre conseiller sur votre espace personnel.



Nos conseillers se tiennent à votre disposition dans notre réseau d'agences ou par téléphone (appel non surtaxé) **ou par courriel**.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social situé, 26 quai de la Rapée, 75012 PARIS – RCS Paris – 775 665 615. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 008 015. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : FR234259_03BNXL.

ILE DE FRANCE

ADDENDUM PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers en vigueur au 01/04/2026. Modifications applicables à compter du 29/04/2026.

Tarif en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/04/2026 pour tenir compte des modifications liées à la commercialisation d'une nouvelle offre EKO à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'offre Eko by CA actuelle à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services, abonnements Essentiel, Premium et Prestige, et l'ajout d'une nouvelle carte virtuelle.

Le logo indique que ce produit ou service est nouveau.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte	16€/AN	
- Mastercard à autorisation systématique	37€/AN	
- Eko Mastercard	36€/AN	
- Carte MasterCard Mozaïc Black (avec contrôle de solde)		
10 à17 ans :	Gratuit	
18 à 24 ans :	36€/ AN	
- Carte de paiement Majeur Protégé	31€/ AN	
- Mastercard Standard à contrôle de solde	47€/AN	
- Visa Classic à contrôle de solde	47€/AN	
- Gold Mastercard à contrôle de solde	144€/AN	
- Visa Premier à contrôle de solde	144€/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Standard Mastercard	47€/AN	45€/AN
- Visa Classic	47€/AN	45€/AN
- Gold Mastercard	144€/AN	144€/AN
- Visa Premier	144€/AN	144€/AN
- World Elite Mastercard		330€/AN
- Visa Infinite		330€/AN

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	Gratuit	

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence [1] Caisse Régionale (LSA CR)	Gratuit

Cartes qui ne sont plus commercialisées	Débit immédiat	Débit différé
Standard Mastercard Cart'LIB	43€ /AN	42€ /AN
Gold Mastercard Cart'LIB	135€ /AN	133€ /AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	24€/AN	

Bon à savoir !

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

[1] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Abonnement Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : illimité	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	30€ / MOIS dont 4.50€ correspondants aux cotisations d'assurance.
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Abonnement Prestige (suite)

Paiement par carte [4]	
En euro [2] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium [5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	30€ / MOIS dont 4.50€ correspondants aux cotisations d'assurance.
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +	
50 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Les abonnements Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)
Cf. page 17 de la plaquette tarifaire

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)	Part des cotisations d'assurance
Abonnement Essentiel	3€ / mois	6€ / mois	1€
Abonnement Premium	5€ / mois	9€ / mois	4,50€
Abonnement Prestige	30€ / mois		4,50€

Abonnement Premium

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre)	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 1 / an.	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	15,50 €/MOIS dont 4.50€ correspondants aux cotisations d'assurance
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 2 virements / an [2]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [3]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an.	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[3] Sauf gratuité imposée par la loi.

Abonnement Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte[1]

Retrait d'espèces à un distributeur automatique del 'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : illimité

Paiement par carte [1]

En euro[5] dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : illimité

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

15,50 €/MOIS

dont 4.50€ correspondants aux cotisations d'assurance.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Abonnement Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 1 / an.	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Cartes internationales Visa » ou « Mastercard » (cotisation carte)	8,90€/MOIS dont 1€ correspondant aux cotisations d'assurance.
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Abonnement Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro [2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement (1€ à partir du 4e retrait/mois)

Retrait d'espèces en euro [2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement (1€ à partir du 4e retrait/mois)

Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]

Paiement par carte [1]

En devises dans ou hors pays de l'EEE

En euro [2] dans un pays de l'EEE

8,90€ /MOIS

dont 1€ correspondant aux cotisations d'assurance.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus [4]

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou le roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Abonnement Eko (Nouvelle offre commercialisée à compter du 29/04/2026).

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte [1]	
En euro [2] dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros [2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	GRATUIT
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	GRATUIT
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros [2] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou le roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Abonnement Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)	2,00 €/MOIS
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'Abonnement Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'Abonnement Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Document informatif à vocation non-publicitaire

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé, 26 quai de la Râpée, 75012 PARIS - RCS Paris - 775 665 615. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n' 07 008 015. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie): FR234259_03BNXL

ILE DE FRANCE

ADDENDUM PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers en vigueur au 01/04/2026. Modifications applicables à compter du 12/10/2026.

Tarif en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/04/2026 et l'addendum publié le 29/04/2026. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n° 2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier. Il comprend aussi les modifications liées à l'exonération des frais à l 'étranger pour l'abonnement EKO de la gamme Ma Banque Au Quotidien applicables depuis le 25 juin 2026.

Le logo indique que ce produit ou service est nouveau.

Abonnement Eko

(nouvel abonnement commercialisé depuis le 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). **Facturation de 5€/mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs**	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option(1)	
Paiement par carte en euro ou en devise[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises[1] dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

[1] Hors frais de conversion monétaire. Au moyen de la carte incluse dans l'abonnement.

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 12 octobre 2026[1].

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[2]**

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs**.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

Document informatif à vocation non-publicitaire

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé, 26 quai de la Râpée, 75012 PARIS - RCS Paris - 775 665 615. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 008 015. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie): FR234259_03BNXL